



service public fédéral

**SANTÉ PUBLIQUE,
SECURITE DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT**

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne
alimentaire et Environnement
Direction Générale des Soins de Santé
DM-Datamanagement

Nos Réf. : DM/OMZ-CIRC/n.06_18

Date : 23/04//2018

Contact : Eveline Depuijdt, cheffe de cellule
Gestion de la banque de données

Email :
info.rhmzg@sante.belgique.be
Eveline.depuijdt@gezondheid.belgie.be

A l'attention du

- Directeur général
- Directeur médical
- Le responsable du département infirmier
- Le responsable RHM
- Le responsable de la fonction SMUR

Concerne: Utilisation obligatoire du lien RHM à partir du RHM 2018/2 : supplément SMUR étranger

Madame, Monsieur, Docteur,

Cette circulaire est un complément à la circulaire du 9 mars 2018 portant référence DM/OMZ-CIR/n.04_18. Dans cette dernière, nous vous avons déjà informé qu'à partir du RHM 2018/2, seul le **lien RHM** pourrait être enregistré pour les patients transportés vers l'hôpital à la suite d'une intervention réalisée par un **SMUR ou PIT belge**.

Pour un **SMUR provenant de l'étranger** (CODE_TRANSPORT commençant avec CNT), le lien RHM n'est pas disponible : ces interventions ne sont pas enregistrées dans l'application SMUREG. Pour cette raison, nous vous demandons, pour les interventions à partir du RHM 2018/2, de toujours enregistrer **EXTERNAL** en lieu et place du lien RHM.

Le service Datamanagement reste comme toujours à votre disposition pour d'éventuelles questions ou informations supplémentaires. Vous pouvez ainsi vous adresser à Eveline Depuijdt, cheffe de cellule Gestion de la banque de données (eveline.depuijdt@gezondheid.belgie.be) ou à un de ses collaborateurs via notre boîte mail générique (info.rhmzg@sante.belgique.be).

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

Je vous prie de recevoir Madame, Monsieur, Docteur, mes sincères salutations.

Tom Van Renterghem
Chef du service Datamanagement
Direction Générale des Soins de Santé

Pedro Facon
Directeur général
Direction Générale des Soins de Santé

.be